
AVIS AUX ACTIONNAIRES OU PORTEURS DE PARTS DU FONDS**AXA Indice France (FR0000172066/ FR0000170433)****OPCVM DE DROIT FRANÇAIS****(Ci-Après l'« OPCVM »)**

Paris – La Défense, le 6 Mai 2022

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires/porteurs de parts de l'OPCVM AXA Indice France.

Nous vous informons qu'en date du 13 Mai 2022 (date de prise d'effet), le prospectus ainsi que les DICIs de votre OPCVM seront amendés afin de décaler l'heure limite de centralisation des ordres, l'avançant à 12h00 (heure de Paris), contre 16h00 précédemment.

Ce changement ne modifie pas le profil rendement/risque de ces OPCVM. Il ne constitue pas une mutation et ne requière pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire (« DICIs » et prospectus) sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publiés sur notre site internet à l'adresse suivante : www.axa-im.com

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS**Le Gestionnaire Administratif**